



La Lettre

de Michèle Bonthoux

VOTRE MAIRE

Ensemble, mobilisons-nous !

Chères Mainvilloises, chers Mainvillois,

Voici venue l'heure de la réflexion, du devoir citoyen. Après les résultats des élections européennes, le Président de la République a pris la décision de dissoudre l'Assemblée Nationale. Inattendu, **ce choix met chacun d'entre nous face à ses responsabilités** les 30 juin et 7 juillet prochains pour les élections législatives. En votant, nous exerçons notre droit constitutionnel de participation, établi dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

C'est également l'heure de la mobilisation, de vous, parents, enseignants, associations de parents d'élèves, personnels éducatifs, pour lutter contre la fermeture d'une classe à l'école Pierre de Coubertin. Je suis à vos côtés. Vous pouvez compter sur mon soutien sans faille pour que l'école de la République bénéficie du meilleur qu'elle a à offrir. Avec l'équipe qui m'accompagne, nous poursuivons notre engagement pour que nos enfants puissent s'épanouir dans des conditions optimales à l'école. A travers la construction du futur groupe scolaire, l'équipe municipale souhaite réaliser un projet ambitieux, s'inscrivant dans une démarche globale de développement durable et visant à offrir un environnement éducatif de qualité, alliant dimension organisationnelle, environnementale et sociale.

Malgré tout ce tumulte ambiant, la saison estivale s'installe et avec elle, son lot d'animations culturelles, artistiques et sportives. **Le dispositif Anim' vacances** proposera, du 3 au 26 juillet, des activités gratuites pour les enfants et leurs familles, au stade Bernard Maroquin. Le thème de cette année, **« Les jeux olympiques et paralympiques »** s'articulera dans le cadre du programme Quartiers d'été, financé par l'Etat. N'hésitez pas à vous y rendre, pour passer du temps en famille autour d'animations spécialement conçues pour vous.

Nous vous donnons également rendez-vous pour **les festivités du 14 juillet**, qui se dérouleront en deux temps : dès 17h15, dans la cour d'école Emile Zola, venez assister au spectacle acrobatique intitulé *Les intimes révoltés*, de la compagnie les Em.portés, suivi d'un apéritif républicain. Puis, à partir de 19h30, nous vous invitons à venir, avec votre pique-nique, vous installer sous les tilleuls de la Place du Marché. La soirée se poursuivra au son de Dj Phil, jusqu'à 22h30.

Plus que jamais, vous pouvez compter sur ma détermination ainsi que celle de mon équipe, pour que Mainvilliers défende haut et fort ses valeurs républicaines.

Michèle BONTHOUX, votre Maire
Conseillère régionale.

Bien sincèrement,




Vos rendez-vous de l'été !

Pour les familles, ne manquez pas **Anim' vacances du 3 au 26 juillet** au stade Bernard Maroquin ! Le programme de cet été s'articulera autour du thème « Les jeux olympiques et paralympiques ».

La Fête Nationale sera célébrée **dimanche 14 juillet à partir de 17h15** dans la cour de l'école Emile Zola et place du Marché. Au programme : spectacle, allocution de Madame le Maire, apéritif, pique-nique, bal avec DJ Phil.



Inscription au registre canicule

Le registre des personnes susceptibles d'être fragilisées par une vague de forte chaleur ou de grand froid permet une intervention ciblée et rapide des services sociaux et sanitaires, lorsque l'alerte est déclenchée par le Préfet. Le fichier est géré au Centre communal d'action sociale (CCAS).

Sont concernées les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile, ainsi que les personnes handicapées et les personnes isolées.

Si vous souhaitez vous inscrire, vous pouvez vous déplacer au CCAS au 125, avenue de la Résistance à Mainvilliers. En cas d'impossibilité, **l'inscription peut se faire par téléphone au 02 37 18 30 61 ou 02 37 18 32 26**. Cette inscription est une démarche libre et volontaire. Le registre nominatif est confidentiel.



Réunion publique pour la révision du PLU

La Ville organisera une réunion publique pour la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) **le mardi 2 juillet à 18h en mairie** (salle d'honneur).

L'objectif sera de présenter l'ensemble du travail effectué dans le cadre de la révision du PLU, suite au processus de concertation mené avec les habitants.

D'ici la rentrée, le PLU sera arrêté par le conseil municipal. Une enquête publique aura lieu dans les semaines qui suivront (dates communiquées ultérieurement). L'approbation et sa mise en application interviendront au 2^{ème} trimestre 2025.

Révision du Plan Local d'Urbanisme



Elections législatives

Les élections législatives auront lieu les dimanches 30 juin et 7 juillet de 8h à 18h. Pour voter, il est obligatoire d'apporter une pièce d'identité avec photo.

A Mainvilliers, il existe 6 bureaux de vote :

- n°1 : école maternelle Victor Hugo - avenue Victor Hugo
- n°2 : école élémentaire Jean Zay - rue Jean Zay
- n°3 : école élémentaire Pierre de Coubertin - rue Henri Dunant
- n°4 : école élémentaire Emile Zola - place du Marché
- n°5 : école maternelle Jean Zay - rue Jean Zay
- n°6 : école maternelle Pierre de Coubertin - rue Henri Dunant

Chaque électeur est rattaché à un bureau de vote (indiqué sur votre carte électorale).

